



SOCIAL

PLACE CHAUDERON 5
1003 LAUSANNE

INFO@SUD-VD.CH
WWW.SUD-VD.CH

021 / 351.22.50

DECEMBRE 2014

Pas d'horaires coupés

Pas de pauses impossibles

Respect de notre temps de travail

Les pauses prévues dans la convention collective de travail du secteur social et imposées autoritairement par un certain nombre de directions font monter un mouvement de protestation bienvenu.

Cette mobilisation qui commence doit et peut permettre de changer la situation. Il faut mettre en place un cadre nouveau qui convienne tant aux équipes éducatives qu'aux usagers/ères.

Au fond, les exigences des travailleurs/euses concerné-e-s sont au nombre de 3 :

- 1. un moratoire d'au moins deux ans sur le dispositif des pauses,**
- 2. le retour pour les équipes qui le souhaitent à la situation d'avant la conclusion de la CCT sur cet objet,**
- 3. l'ouverture de véritables négociations qui intègrent obligatoirement les positions et les propositions des équipes concernées.**

Si les directions qui cherchent à passer en force et n'acceptent pas ces conditions de base, il faudra arrêter les mesures de mobilisation nécessaires pour les faire aboutir.

Les pauses représentent un grave problème. Nous allons y revenir. Mais cette question est liée à une autre. C'est la volonté des directions et des décideurs subventionneurs, etc., d'imposer une transformation de fond des missions des institutions, de l'organisation du travail et des activités assurées par les équipes éducatives. Nous assistons à une montée d'un travail de plus en plus parcellisé, contrôlé et prescrit qui met à mal l'organisation des équipes, les coopérations qu'elles ont construites, la professionnalité même et les savoirs des éducateurs/trices.

Cette transformation du travail et des missions s'appuie sur une gestion autoritaire des relations de travail. Des directions entendent à tout prix imposer leur pouvoir, procéder par commandement au mépris du dialogue et de la coordination avec les équipes.

La question des pauses est une échéance exemplaire, délibérément construite, pour ce projet de commandement. Ces directions manifestent clairement qu'elles imposeront les pauses même si cette démarche provoque le refus et la résistance des équipes et entraîne d'évidents risques de dégradation des prestations assurées aux usagers/ères. La volonté de détenir le pouvoir et d'imposer les décisions prime sur toute chose. C'est d'abord cela qui n'est pas acceptable.

Il y a ensuite les conditions objectives de travail, les problèmes de moyens, de dotations, l'organisation des séquences temporelles. De toute évidence, pour beaucoup d'équipes, les pauses prévues par les dispositions conventionnelles ne sont pas applicables. Elles mettent en cause le bon accomplissement des missions et la relation construite avec les usagers/ères. De surcroît, les pauses que l'on veut imposer ne s'appliquent pas le weekend.

Il est absolument évident que les motifs invoqués par un certain nombre de hiérarchies ne tiennent

